|  |
| --- |
| Service National Opérationnel |
| SNO |
|  |
|  |

Présentation

**FFAR-SNO**

**tél : +33.6.52.33.35.50 Email :** **gestion@ffar-sno.fr**

**Site Web : www.ffar-sno.fr**

05 avril 2023

SNO

***Présentation***

## Constat

Actuellement le ministère des armées qui assure la défense des frontières n’est plus en mesure d’assurer la Défense Opérationnelle du Territoire ni celle des frontières.

## Pourquoi notre démarche

Pour la première fois dans l’histoire de France, les acteurs de la défense du territoire interviennent car, le passé l’a prouvé mainte fois, quant-il s’agit du sacrifice des citoyens, les solutions les moins coûteuses en vies humaines ne viennent jamais des technocrates.

Seuls ceux qui ont été formés par la République pour la défense du territoire et qui ont contribués à cette défense, sont les mieux placés pour l’appréhender et l’organiser

## Seul un SNO peut garantir la sécurité de la France

Avec 750 000 nouveaux jeunes tous les ans, en dix ans la France disposera de plus de SEPT MILLIONS DE CITOYENS SOLDATS.

Le SNO fera découvrir, à tous nos jeunes, les problématiques de notre sécurité. Les meilleurs d’entre eux y découvriront leur voie. A l’issue de leur SNO, ils pourront s’engager naturellement dans les forces de défense qui leur correspondront le mieux, y compris l’Armée de Métier !

## Le SNO, machine à fabriquer les corsaires de la république

On meurt pour ses idées et sa liberté !

On ne meurt pas pour son métier !

## Comment lancer la machine

***Deux premières années pour :***

Recruter et former l’encadrement permanent

Préparer les zones d’accueil des casernes mobiles

Mettre en route la fabrication des casernes mobiles

***Troisième année pour :***

* **Personnes scolarisées,**

SNO obligatoire pour tous les jeunes qui ont eu 18 ans entre le 1er août de l’année précédente et le premier août de l’année en cours. Arrivée au SNO le premier août.

* **Personnes déscolarisées ou rentrant dans la vie active**,

Arrivée au SNO le premier février, à condition d’avoir eu 18 ans avant le premier Février.

## Durée du SNO

2 ans pour les volontaires à la coopération (Ministère des affaires étrangères)

12 mois pour tous les autres

Une année symbolique. Celui qui n’est pas capable de passer un an de sa vie à apprendre à défendre son pays ne fera croire à personne qu’il est prêt à donner sa vie pour son pays.

Un pays de citoyens soldats constitue la plus efficace des armes de dissuasion !!!

## Déroulement du SNO

Un premier mois de sélection, y compris pour les volontaires à la coopération.

Les onze mois suivant dans son unité d’affectation.

**Le mois de sélection**

Il s’agit d’un mois de Formation Initiale Générale et de Sélection Identique pour Tous (FIGSIT). Elle doit permettre à chacun, de découvrir les problématiques de la défense du pays, et de se mettre en valeur. Durant cette période, les cadres doivent impérativement évaluer les aptitudes physiques et intellectuelles des participants afin de les diriger vers les corps constitués qui correspondront au mieux à leurs capacités.

Les meilleurs poursuivront leurs formations au-delà du mois de sélection pour devenir spécialistes ou cadres dans les régiments SNO-DOT.

Selon leurs compétences ils pourront prétendre à devenir Officiers ou Sous-officiers et poursuivront leurs carrières de cadres de réserves dans les régiments de la DOT.

**Attention**, pour les affectations au sein des corps constitués concernés par le dispositif, autres que les régiments SNO-DOT, (sapeurs-pompiers, sécurité civile, les associations d'intérêt général, police Nationale, polices Municipales, gendarmerie nationale, etc...), elles ne pourront se faire qu’en fonction des besoins du moment. De plus, nous ne pourrons pas garantir, aux citoyens soldats acceptés dans ces unités, une formation de cadre.

**Mise en place de stages de préparation SNO**

Ces stages permettront aux volontaires d’éviter le passage obligé de la FIGSIT.

Selon leurs compétences, ils pourront acquérir, durant leurs temps libres, les capacités de spécialistes et celles de cadres.

La réussite au stage se matérialisera par l’obtention d’un BREVET. Ce brevet permettra de reporter d’un an l’appel au SNO, si le volontaire le souhaite.

Si un volontaire désire passer plusieurs brevets dans la même année, il ne bénéficiera que d’une seule année de report.

Les brevetés PRE-SNO intègreront directement le régiment SNO-DOT avec leurs qualifications acquises avant leur appel au SNO.

Les volontaires pourront être candidats dès l’âge dix-sept ans.

Tout titulaire d’au moins un brevet pourra choisir son mois d’incorporation parmi les deux mois institués.

**Création d’un bataillon sportif**

Les jeunes sportifs de haut niveau qui ont déjà entamé leur carrière (championnats, J.O., etc…) et qui ne peuvent interrompre leurs entrainements, seront affectés dans ce Bataillon sportif.

 Ce bataillon reprendra les traditions du prestigieux « Bataillon de Joinville » !!!

## Les étudiants en spécialités médicales

## Ils seront appelés immédiatement après l’obtention de leur diplôme. Ils seront directement affectés au service de santé de la DOT.

## Les missions du corsaire de la république

Celles de son unité d’affectation

## L’hébergement

Durant le premier mois de sélection, dans les casernes mobiles des régiments SNO-DOT. Les onze mois suivants, dans les locaux adaptés à leur affectation.

## L’équipement.

Un paquetage individuel à réintégrer à la fin de la période de sélection d’un mois.

Un paquetage attribué par son unité d’affectation SNO, à réintégrer à la fin des onze mois.

## Retour à la vie civile.

Après douze mois passés sous les drapeaux, le nouveau corsaire de la république reçoit une affectation dans la réserve.

Tous ceux, qui pour des raisons diverses et variées ne peuvent être affectés dans la réserve des unités dans lesquelles ils ont servi, seront automatiquement reversés dans les régiments de réserve de la DOT.

## Quel sera le coût du SNO.

Il faut accepter de payer le prix de notre liberté et de nos valeurs !

E. MACRON

Président de la République

**LISTE DES STAGES PRE-SNO**

**LE STAGE INCONTOURNABLE :**

*APPELLATION*                                                                   *GRADE OBTENU*

CORSAIRE DE LA REPUBLIQUE DEUXIEME CLASSE

**LES STAGES DE SPECIALISATIONS :**

*APPELLATION                                                               GRADE OBTENU*

SECOURISTE PREMIERE CLASSE

TIREUR DE PRECISION PREMIERE CLASSE

TIREUR D’ELITE PREMIERE CLASSE

TIREUR LRAC PREMIERE CLASSE

TIREUR MISSILE INDIVIDUEL ANTI-AERIEN PREMIERE CLASSE

CONDUCTEUR VL PREMIERE CLASSE

CONDUCTEUR PL PREMIERE CLASSE

CONDUCTEUR D’ENGINS TRAVAUX PUBLICS PREMIERE CLASSE

ASSISTANT d’HANDICAPE PREMIERE CLASSE

TRANSMETTEUR PREMIERE CLASSE

AIDE NRBCE PREMIERE CLASSE

AIDE HYGIENE PREMIERE CLASSE

AIDE ORDINAIRE PREMIERE CLASSE

AIDE FOURRIE PREMIERE CLASSE

AIDE ARMURIER PREMIERE CLASSE

PILOTE DE DRONE PREMIERE CLASSE

**LES STAGES DE COMMANDEMENTS :**

 *APPELLATIONS* *GRADES OBTENUS*

CHEF D’EQUIPE ADJOINT PREMIERE CLASSE

CHEF D’EQUIPE CAPORAL

CHEF DE GROUPE ADJOINT CAPORAL CHEF

PREPARATION CHEF DE GROUPE ENTREE ECOLE SNO

PREPARATION CHEF DE SECTION ENTREE ECOLE SNO